



Chérens, le 30 Août 2018

Vos réf : /
Nos réf : 23120/JD/JPP/082018
Objet : Formulaire subventions

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, votre formulaire de demande de subvention pour la campagne 2017/2018, c'est-à-dire du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Il vous appartient de renseigner précisément, au bas de la première page, les différents onglets destinés à votre identification. Vous constaterez, qu'au bas de cette page, **il vous est précisé que tout versement de subventions se fera, dorénavant, uniquement par virement bancaire**. Si vous ne l'avez pas fait l'an passé ou s'il y a un changement dans les coordonnées bancaires depuis l'année dernière, vous devez joindre un R.I.B lors du renvoi de votre dossier.

Pour l'année ouvrant droits à subventions, le conseil d'administration a décidé, et cela dans le but d'aider les jeunes chasseurs à s'intégrer pleinement au sein de la communauté des chasseurs, d'octroyer une subvention aux sociétés ou chasses privées en contrat CMS à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord qui accueilleront en leur sein ces jeunes chasseurs.

Les conditions sont les suivantes :

- Plafonné à un maximum de deux jeunes chasseurs par an/société ou territoire pour une durée de trois années consécutives.
- Cette somme n'entre pas dans le montant global de la subvention plafonnée à hauteur de 60% du prix de votre adhésion CMS.
- Subvention allouée de 150€ la 1^{ère} année - 100€ la 2^{ème} année – 100€ la 3^{ème} année.

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos respectueux sentiments.

Le président

Joël DESWARTE

*Fédération départementale des Chasseurs du nord
Château de Montreuil
Rue du château
59152 CHERENG*

*Fédération départementale des Chasseurs du nord
Château de Montreuil
Rue du château
59152 CHERENG*